



Université
de Bretagne-Sud

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 22 NOVEMBRE 2013

Délibération n° 103-2013

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les demandes de subventions aux étudiants et associations étudiantes suivants :

- Julien RECHARD	Pièce de théâtre	150,00€
- CRUBS :	Subvention annuelle de fonctionnement	1200,00€
- AMEV :	Subvention annuelle de fonctionnement	1100,00€

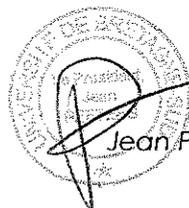
Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20

Pour : 20
Contre :
Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 décembre 2013